

**LES TRAVAUX DANS LES COLLEGES EN 2020**

**LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT (G.E.R)**

**43 575 300 € ont été dédiés à cette politique en 2020.** Parmi les grosses opérations sur cette thématique, on compte :

- Le collège Cobergher à Bergues (grosse opération de réhabilitation)  
Démarrage des travaux : juin 2019 - fin des travaux : septembre 2021.
- Le collège Pierre de Ronsard à Hautmont (salle multiactivité)  
Démarrage des travaux : fin 2019 – fin des travaux : novembre 2020
- Le collège Saint Exupéry à Hautmont (restructuration et extension en vue du regroupement Saint Exupéry et Perrier)  
Démarrage des travaux : fin 2019 – fin des travaux : mai 2021
- Le collège Anatole France à Sin le Noble (extension et restructuration de la ½ pension)  
Démarrage des travaux : février 2021 – fin des travaux : octobre 2022

Le Conseil Départemental a adopté une délibération cadre le 17 décembre 2019 adoptant les orientations concernant la maîtrise des consommations énergétiques. Un programme de Gros Entretien Renouvellement Nord Durable a ainsi été engagé en 2020 sur 5 items :

- **Réfection des toitures et isolation des toitures terrasses** : il s'agit de rénover les étanchéités en améliorant l'isolation des toitures qui représente 25 à 30% des déperditions thermiques. 65 collèges sont concernés.  
Les 7 collèges suivants sont traités en 2020 (phase de préfiguration) :
  - Charles de Gaulle à JEUMONT (180 130 €TTC)
  - Eugène Thomas à JEUMONT (31 400 €TTC)
  - Alfred Jennepin à COUSOLRE (160 860 €TTC)
  - Jean Jaurès à LOMME (365 000 €TTC)
  - Nina Simone à LILLE (138 275 €TTC)
  - Jean Zay à ESCAUTPONT (169 875 €TTC)
  - Germinal à RAISMES (141 190 €TTC)
- **Traitement paysager des espaces extérieurs et rénovation VRD** : il s'agit d'améliorer l'insertion paysagère des collèges par la plantation d'arbres et le remplacement des enrobés classiques par des revêtements perméables. Les réseaux d'assainissement et d'alimentation pourront être rénovés, la récupération d'eaux de pluie pourra être développée ainsi que la mise en œuvre d'une gestion des eaux pluviales à la parcelle via les techniques alternatives d'assainissement. L'ensemble de ces actions sur les aménagements extérieurs permettra d'améliorer significativement le cadre de vie tout en réduisant l'effet « îlot de chaleur ». 52 sont collèges concernés.  
Les 9 collèges suivant sont traités en 2020 (phase de préfiguration) :
  - Hondschoote Lamartine (840 000 €TTC)
  - Douai Canivez (960 000 €TTC)
  - Croix B Vian (540 000 €TTC)
  - Dunkerque Paul Machy (960 000 €TTC)

- Escaudain F Joly (840 000 €TTC)
  - Fresnes sur Escaut F Joly (720 000 €TTC)
  - Grande-Synthe Anne Frank (840 000 € TTC)
  - Arleux Val de Sensée (960 000 €TTC)
  - Lys lez Lannoy Gambetta (960 000 €TTC)
- **Remise à niveau et déploiement des GTB** : il s'agit de faire évoluer les GTB existantes et équiper les collèges non pourvus d'un système de pilotage des installations et harmoniser le parc et les technologies tout en permettant une gestion centralisée et un accès à distance pour les services techniques et les exploitants. L'ensemble des collèges du parc départemental est concerné.  
Les 3 collèges suivants sont traités en 2020 (phase de préfiguration) :
- Dunkerques Guilleminot (182 036 €TTC)
  - Wattrelos Gustave Nadaud (141 750 €TTC)
  - La Bassée Albert Schweitzer (71 276 €TTC)
- **Installation de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation** : il s'agit d'installer des panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation afin de compenser tout ou partie des consommations électriques « incompressibles » liées aux équipements techniques et de sécurité qui fonctionnent en permanence dans les établissements. 55 collèges sont concernés.  
Les 8 collèges suivants sont traités en 2020 pour un montant estimatif de 288 000 €TTC :
- Hautmont Pierre de Ronsard
  - Berlaimont Gilles de Chin
  - Gouzeaucourt Pharamond Savary
  - Walincourt-Selvigny François Villon
  - Masny Robert Desnos
  - Orchies du Pévèle
  - Thiant Jean-Jacques Rousseau
  - Quiévrechain Jehan Froissart
- **Remplacement des éclairages des salles de classes par des appareils LED** : il s'agit d'équiper les salles de classe en appareils LED beaucoup plus économiques et confortables et dont la grande durée de vie des sources lumineuses entraîne une baisse des coûts de maintenance. 111 collèges ont été identifiés comme éligibles à ce chantier. Cet axe n'a pas fait pas l'objet d'une phase de préfiguration mais le marché spécifique mis en place permettra de démarrer des travaux à la fin de l'année 2020.

Par ailleurs, les programmes suivants ont été mis en œuvre sur les bâtiments des collèges en 2020 :

- Équipement des collèges publics (matériel de cuisine) : 55 % des collèges (soit 111) ont vu une partie de leur matériel vétuste remplacé, pour un montant de **2,9 M€**
- Équipement des collèges publics (mobilier) : **1,6 M€** est consacré au remplacement du mobilier ;
- Crédits de gros entretien et crédits d'urgence : **22,55 M€**  
Au-delà des opérations en cours, le Département poursuit un programme d'entretien autour des axes suivants :
  - o sécurité et mise aux normes,
  - o travaux sur le clos et le couvert,
  - o remise à niveau des équipements intérieurs et extérieurs,
  - o amélioration du cadre de vie et pédagogique,
  - o travaux d'urgence.

**ANNEXE 3 : GER PROGRAMME 2018 ET 2019 REALISES EN 2020 ET NON PROGRAMME COLLEGES 2020 (Hors crédits d'urgence UT)**

SECTEURS	GER PROGRAMME 2018 REALISE EN 2020	GER PROGRAMME 2019 REALISE EN 2020	NOMBRE TOTAL DE COLLEGES	GER NON-PROGRAMME 2020	NOMBRE DE COLLEGES	CUMUL GER PROGRAMME (2018 et 2019 réalisé en 2020) ET GER NON-PROGRAMME 2020	NOMBRE TOTAL DE COLLEGES
AVESNES	0 €	938 691 €	6	947 902 €	24	1 886 593 €	24
CAMBRAI	205 000 €	523 000 €	5	1 639 850 €	12	2 367 850 €	12
DOUAI	0 €	495 000 €	6	496 963 €	13	991 963 €	13
DUNKERQUE	0 €	1 029 005 €	5	502 958 €	13	1 531 963 €	16
FLANDRE INTERIEURE	0 €	88 000 €	1	678 775 €	11	766 775 €	11
LILLE EST	0 €	0 €	0	493 610 €	15	493 610 €	15
LILLE NORD	0 €	708 433 €	4	502 503 €	15	1 210 936 €	16
LILLE OUEST	0 €	1 991 417 €	9	527 647 €	14	2 519 064 €	16
VALENCIENNES	0 €	1 949 288 €	12	1 326 484 €	30	3 275 772 €	30
<b>TOTAL</b>	<b>205 000 €</b>	<b>7 722 834 €</b>	<b>48</b>	<b>7 116 692 €</b>	<b>147</b>	<b>15 044 526 €</b>	<b>153</b>

